

Le Quotidien de la formation

La lutte contre l'illectronisme au cœur de la convention ANLCl-Pix

L'Agence nationale de lutte contre l'illectronisme (ANLCl) et le service public d'évaluation, de développement et de certification des compétences numériques (Pix) ont signé une convention le 12 septembre pour permettre aux personnes en difficulté avec les savoirs de base d'être autonomes dans un environnement numérique.

Christelle Destombes, 16 septembre 2019

Dans une salle de l'école [Esperem](#), association qui accompagne des publics en difficulté en Île-de-France, une dizaine de personnes sont penchées, concentrées, sur des écrans d'ordinateurs. Elles participent à une phase de tests pour permettre à [Pix](#), service public d'évaluation en ligne et de certification des compétences numériques, d'adapter ses contenus aux personnes en difficulté avec les savoirs de base. C'est l'un des enjeux d'une convention de partenariat signé ce jeudi 12 septembre, entre l'ANLCl et Pix, dans le cadre des [Journées nationales d'action contre l'illectronisme](#).

Autonomie dans la société numérique

Ahmed est enthousiaste : « *C'est bien. On se sent au même niveau que les autres et en plus, j'ai appris des choses en cherchant.* » Hervé Fernandez, directeur de l'ANLCl, est ravi de cette formulation, car pour lui l'enjeu de la convention est de « *permettre à des personnes en situation d'illectronisme d'accéder à l'autonomie dans la société numérique.* » Indispensable alors que le numérique impacte le monde de travail, mais aussi les démarches administratives ou la citoyenneté. Selon un rapport de France Stratégie, 14 millions de Français ont des difficultés à utiliser les ressources numériques (« illectronisme ») et parmi eux, 20 % sont en situation d'illectronisme. Une double peine que cette convention entend surmonter, en rendant visible la plateforme et son côté « inclusif ».

Testé par 12 organismes de formation

Benjamin Marteau, directeur de Pix, évoque la mission de service public qui lui a été confiée ^[1] et la marque de fabrique de la start-up d'État : « *Avec Pix, on apprend des choses en se testant. C'est à la frontière de l'évaluation et de la formation* ». Pour améliorer l'accessibilité de Pix, douze organismes de formation ont testé la plateforme et fait part de leurs remarques sur les formulations, la pertinence des questions. Benjamin Marteau assure que « *100 % des contenus répondront au canon français facile, certains seront oralisés. Au-delà des compétences de base, qui ne doivent pas être un frein, notre objectif est d'évaluer et reconnaître les compétences numériques.* »

Sensibiliser les acteurs de la formation

Un autre axe du partenariat est la mise à disposition d'une plateforme de gestion Pix-orga auprès des structures partenaires de l'ANLCl pour pouvoir créer des parcours de formation individualisés. « *Parmi les 700 acquis à évaluer dans Pix, les formateurs pourront piocher les éléments qu'ils souhaitent pour ensuite proposer des parcours* », souligne Benjamin Marteau. Il s'agit d'encourager les acteurs de la formation à utiliser cet outil et à prendre conscience des difficultés des personnes avec le numérique. Une façon aussi de préparer les publics quand les diverses stratégies pour l'inclusion – Plan d'investissement sur les compétences, stratégie nationale pour un numérique inclusif... – seront pleinement opérationnelles.

Les trois axes de la convention :

- Adapter le contenu des tests Pix aux personnes en difficulté avec les compétences de base
- Sensibiliser à l'utilisation de Pix dans l'accompagnement au développement des compétences numériques des personnes en situation d'illettrisme
- Mettre à disposition « Pix Orga » la plateforme de gestion de tests ciblés auprès de structures ambassadrices en partenariat avec l'ANLCI

Notes

1. Initié dans le cadre du dispositif Startup d'État en 2016, Pix est un Groupement d'intérêt public. Un décret d'août dernier lui confie la certification des compétences numériques (CRCN) qui remplace le B2i. [voir notre article](#)